

Cenon : l'activité de l'incinérateur prolongée au moins sept ans

[Yannick Delneste](#)

C'est le deuxième équipement en termes de capacité dans l'agglomération

L'annonce a été faite jeudi dernier en sortie du bureau des élus de Bordeaux Métropole : **l'incinérateur de Cenon, installé en bord de rocade sur la rive droite, voyait sa vie prolongée de sept ans au moins, jusqu'en 2027**. Il est le deuxième équipement en termes de capacité sur l'agglomération, derrière le plus récent complexe Astria à Bègles.

Seuls les écologistes se sont élevés contre cette initiative résultant d'une consultation lancée en avril dernier sur « l'opportunité et les conséquences d'un arrêt de l'incinération des déchets sur l'usine de Cenon », selon le titre du rapport commandé au cabinet Merlin. Mis en service en 1985, le complexe thermique des Hauts de Garonne est exploité depuis 2009 (et jusqu'en 2020) par le groupe Veolia via sa filiale Rive droite environnement et son ex-filiale Dalkia (1). « Nous avons traité un peu plus de 125 000 tonnes de déchets en 2014 », explique Jean Leprince, le directeur du complexe cenonnais qui emploie quarante personnes. 100 000 proviennent des déchets ménagers de la Métropole (les 100 000 autres sont traités à Astria), 25 000 sont des déchets industriels banals de professionnels.

12 000 foyers

La combustion de ces déchets alimente un réseau de chaleur desservant l'équivalent de **12 000 foyers à Cenon, Floirac et Lormont**. Chaleur facturée à **21 euros le Mégawatt**, un tarif très attractif pour ce secteur populaire. Réhabilité au début de la délégation de service public (DSP), ce réseau aux pannes régulières, n'en connaît presque plus. Des chaudières à gaz sur place et à Lormont suppléent les demandes hivernales, soutenues dans quelques jours par une nouvelle chaudière biomasse, toujours à Lormont en bout de réseau.

Depuis 2011, le complexe a quadruplé sa production électrique qu'elle vend à EDF. Rayon fumées, le site est dans les normes, voyant même ses dégagements d'oxydes d'azote diminuer.

À l'issue de son étude, le cabinet Merlin tire plusieurs conclusions : Astria pourrait certes traiter les déchets de la Métropole mais avec un surcoût de 20 %. **La mise en place d'une nouvelle production à partir de biomasse serait nécessaire pour alimenter le réseau de chaleur qui verrait ses tarifs augmenter de 25 à 45 %**.

« L'équipement n'est pas encore amorti », ajoute Dominique Alcalá, vice-président de la Métropole chargé des déchets. « **Il faut savoir également qu'une chaudière bois dégage plus de CO2 que l'incinérateur aujourd'hui : on passerait de 8 000 à 11 000 tonnes.** » Un argument qui devrait convaincre les écologistes ? Eux se placent en amont de cette réflexion, estimant qu'Astria pourrait traiter à lui seul les déchets de la Métropole. « 60 % des déchets traités arrivent de l'extérieur », peste Gérard Chausset, président du groupe EELV. « La

fermeture de l'incinérateur de Cenon est inconditionnelle de toute politique ambitieuse de gestion et de réduction de la masse de déchets générée. »

Sur place, les maires (PS) des communes et leurs alliés communistes du réseau de chaleur ont ardemment milité pour la poursuite de l'activité. Alain David, maire de Cenon, a plaidé en sus pour des travaux d'embellissement du site, l'immobilier du secteur souffrant de son image négative. Un million d'euros sera investi en ce sens. Astria 2 ?